



Edito de Danièle Polvé-Montmasson, Préfète de la Manche

La rédaction de l'édito de ce nouveau numéro de La Lettre de la délégation militaire qui m'est confiée, est tout d'abord pour moi l'occasion de saluer l'ensemble des acteurs qui œuvrent en matière de Défense au profit de nos concitoyens. Je pense, bien entendu, aux personnels de la DMD 50 et au réseau de réservistes qu'ils animent, aux correspondants Défense au sein des mairies, et également aux agents, militaires et civils, qui sont affectés à la base de Défense de Cherbourg notamment. C'est aussi pour moi l'occasion de renouveler mes souhaits de bienvenue au Vice-amiral

d'escadre Emmanuel Carlier qui a pris cet été ses fonctions de préfet maritime et de commandant d'arrondissement et de zone maritimes de la Manche et de la mer du Nord.

Le travail en réseau, le décloisonnement, la complémentarité des services sont dans le domaine de la défense indispensables. Ces notions prennent tout leur sens lors des situations d'urgence où l'erreur n'est pas de mise et où nos concitoyens attendent de nous un engagement total, sans faille, et ce, quelle que soit la diversité des services et des acteurs qui concourent aux moyens d'assistance et d'accompagnement. Cette conviction se traduit pour la DMD par une feuille de route ambitieuse qui se décline non seulement en matière de gestion de crise, mais également sur le plan du devoir de mémoire.

En effet, l'année prochaine, nous célébrerons le 70^{ème} anniversaire du Débarquement et, à ce titre, nous serons tous fortement mobilisés pour la réussite des nombreuses commémorations. Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacun d'entre vous pour que le souvenir de nos héros soit salué à la hauteur des sacrifices qu'ils ont consentis pour que la liberté et la dignité triomphent.

Je suis convaincue de la vigueur et de l'efficacité de notre appareil de défense et de sa capacité à conduire, en toutes circonstances, les missions qui sont les nôtres. En effet, l'ensemble des acteurs de Défense, responsables et collaborateurs, que j'ai eu l'occasion de rencontrer depuis ma prise de fonctions m'ont laissé la vive impression d'un très fort attachement à la mission de Défense. La vitalité de notre engagement repose avant tout sur l'implication républicaine des hommes et des femmes qui, quels que soient leur service d'appartenance et leur statut d'emploi, œuvrent pour que l'esprit de défense se développe chaque jour et irrigue l'ensemble de notre société en pleine évolution.

Danièle Polvé-Montmasson

14 octobre

Exercice SAREX 2013

« recherche et sauvetage »

Organisé au large de Granville, conjointement par la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord et la préfecture de la Manche sur l'action de l'Etat en

Un nouveau préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord

Le vice-amiral d'escadre (VAE) Emmanuel Carlier a pris cet été ses fonctions de préfet maritime et de commandant d'arrondissement et de zone maritimes de la Manche et de la mer du Nord.

Quelques mots sur son parcours : entré dans la Marine nationale en 1978, le VAE Carlier a notamment commandé trois bâtiments à la mer, dont la frégate La Motte-Piquet. Il a également servi à la Délégation des affaires stratégiques du ministère de la Défense en qualité de sous-directeur en charge des sujets liés à la prolifération et au contrôle des transferts sensibles. Devenu par la suite officier général, il a été sous-chef d'état-major de la Marine en charge de la préparation de l'avenir de 2009 à 2012, puis adjoint à l'inspecteur des armées avant d'arriver à Cherbourg le 1^{er} juillet dernier.

Concernant son rôle, le préfet maritime est le **représentant direct du Premier ministre et de chacun des membres du gouvernement** dans sa zone de compétence qui s'étend du Mont-Saint-Michel à la frontière belge. Cette zone renferme de nombreuses activités



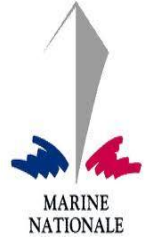
Le vice-amiral d'escadre Emmanuel Carlier

maritimes et deux rails de navigation majeurs, les dispositifs de séparation du trafic des Casquets (nord-ouest Cotentin) et du Pas-de-Calais, où transitent respectivement 60 000 et 80 000 navires de commerce chaque année. A cela

s'ajoutent le trafic traversier de navires à passagers vers le Royaume-Uni et de nombreuses activités maritimes telles que la pêche, l'exploitation de granulats marins et bientôt d'énergies

marines renouvelables.

La mission du préfet maritime est la sauvegarde des hommes et des biens, la protection de l'environnement, le maintien de l'ordre public et plus largement d'assurer la cohérence de l'action de l'Etat en mer. Ses missions ont évolué au fil du temps. De préfet de l'urgence, il est devenu également le préfet de la mer et de ses usages. Les problématiques environnementales ont en effet façonné les nouveaux contours de son action. La création de parcs naturels marins et de nombreuses zones Natura 2000, mais aussi les nombreux projets liés aux énergies marines renouvelables, placent le préfet maritime dans un rôle de coordonnateur, avec pour objectif de concilier l'ensemble des usages et usagers de la mer.



Outre ses fonctions préfectorales, le VAE Carlier endosse également des responsabilités militaires. Il est commandant de la Marine nationale dans l'arrondissement Manche – mer du Nord et commandant de zone maritime, c'est-à-dire contrôleur opérationnel des moyens militaires et à ce titre **représentant du chef d'état-major des armées**. Ses fonctions l'amènent par ailleurs à être l'Autorité militaire territoriale pour piloter l'action du ministère de la Défense en matière nucléaire, environnementale, d'infrastructures, sociale etc.

Les interactions avec le dispositif de défense local, la préfecture de zone de Défense, la préfecture de département, sont également un élément important dans la préparation et la gestion de crises maritimes ayant un impact à terre (interface terre-mer du dispositif ORSEC). Il peut s'agir en particulier de lutte contre les pollutions, de l'accueil d'un navire en difficulté, de la prise en charge de nombreux blessés à la suite de l'évacuation d'un navire à passagers, ou encore de la mise à disposition de moyens militaires comme lors de l'important épisode neigeux qu'a connu le département de la Manche cet hiver.

La rédaction

La préfète de la Manche rend visite à la DMD

Cette visite fut l'occasion pour Madame POLVE-MONTMASSON, préfète de la Manche, de réaffirmer son attachement à la complémentarité de la DMD et des services de la préfecture en matière notamment de moyens lors des crises. Les moyens à mettre en place ont également été au cœur des échanges : « Dans des situations extrêmes comme celles-là, on peut compter sur le renfort du 6^{ème} régiment du génie d'Angers », faisant référence à l'épisode neigeux de mars dernier où d'énormes ressources avaient été mobilisées.

Enfin, Madame POLVE-MONTMASSON a rappelé l'importance qu'elle attachait au devoir de mémoire et la nécessité de mettre en place un dispositif à la hauteur de l'événement que constitue le 70^{ème} anniversaire du débarquement à la fin du printemps 2014. La préparation de cette commémoration va être initiée rapidement en collaboration avec la DMD.

Martine Besagny



Madame Polve-Montmasson, préfète de la Manche, entourée du commissaire de 1^{ère} classe Patrick Henry, délégué militaire de la Manche (à droite) et de son adjoint, le capitaine de frégate David Bléau

La Parole est à la Réserve Citoyenne



Commémoration du 143^{ème} anniversaire des combats de Bazeilles

C'est le 1^{er} septembre 2013, qu'à l'initiative de l'association des anciens combattants de la « coloniale » des T.O.E et « OPEX » de la Manche que je préside, qu'une importante délégation s'est réunie à 11h00, au cimetière Notre-Dame de Granville. Un vibrant hommage a alors été rendu aux Marsouins de la Division Bleue, qui se sont illustrés au cours des combats de Bazeilles.

Après la levée des couleurs et la lecture officielle des combats par l'adjudant-chef (H) Michel Bator, l'hymne de l'Infanterie de Marine fut chanté face au monument érigé par le Souvenir Français à la mémoire des combattants de la Guerre de 1870. Une magnifique gerbe en forme d'ancre de marine, garnie de fleurs jaunes, a ensuite été déposée sur la tombe du commandant Georges Aubert. A cette occasion, notre président a brièvement relaté la brillante carrière de cet officier, dont les cendres reposent depuis 1967, au carré militaire du cimetière Notre-Dame de Granville. Petit-fils du général d'Empire Andoche Junot duc d'Abrantes, c'est Georges Aubert, alors capitaine de tir au 2^{ème} régiment d'infanterie de marine, qui donna, de la maison Bourgerie, l'ultime coup de feu mettant ainsi fin aux combats de Bazeilles : il était 11h00



« Les Dernières Cartouches » d'Alphonse de Neuville (1873)

le 1^{er} septembre 1870. Ce fait d'armes sera immortalisé en 1873 par l'artiste peintre Alphonse de Neuville, dont le célèbre tableau « Les Dernières Cartouches » est devenu le symbole le plus marquant des Troupes de Marine. Notre président a notamment rappelé que nos glorieux Marsouins continuent de servir la France, comme leurs vaillants aînés,

avec le même panache, le même courage et la même détermination.

A l'issue de cette émouvante cérémonie, le maire de de Granville, a aimablement invité l'ensemble des participants, à un cocktail offert par la municipalité. C'est donc dans



Hommage aux Marsouins de la Division Bleue, au cimetière de Notre-Dame de Granville, le 1^{er} septembre

l'ancienne salle d'honneur du 1^{er} RiMa, que j'ai eu le plaisir et le privilège de remercier chaleureusement toutes les personnalités présentes, dont notamment la sous-préfète d'Avranches, le maire de Granville, le conseiller général de Granville, le député et maire d'Avranches, le maire de Donville les bains, le délégué militaire départemental adjoint. Un repas dansant regroupant plus d'une centaine de convives a ensuite clôturé cette magnifique journée, placée bien évidemment sous le signe d'une très sympathique « Fraternité d'Armes ».

Lieutenant de la réserve citoyenne Joël Rollo, président de l'association des anciens combattants de la Coloniale, des T.O.E et « OPEX » de la Manche. Président du Comité du Souvenir Français de Granville

Journée zonale de la réserve citoyenne.

Cette journée d'information se déroulera à l'école des Transmissions, **le vendredi 22 novembre 2013 de 10h00 à 16h30**. Sont invitées à participer à ce rendez-vous les autorités militaires de rattachement, des réservistes citoyens de la ZDSO, les réservistes citoyens des trois armées : Terre, Air, Mer (RLJC, RCCyber, autres,...), ainsi que les correspondants régionaux entreprises-défense (CRED).

La Réserve citoyenne dans l'Armée de l'air

La réserve citoyenne, tout le monde en parle, très peu la connaît. Le réserviste citoyen dans l'Armée de l'air est plus connu sous l'appellation de **collaborateur bénévole du service public (CBSP)**.

L'Armée de l'air précise que la réserve citoyenne a « *vocation à entretenir l'esprit de défense et à renforcer le lien entre l'Armée de l'air et la société civile. C'est une réserve de « rayonnement » composée de volontaires civils, d'anciens militaires d'active ou de la réserve opérationnelle dûment agréés par l'autorité militaire en raison de leurs compétences, de leur expérience ou de leur intérêt pour les questions relevant de la défense nationale* ».

Pour ma part, après 38 années de service actif et 6 années de réserve opérationnelle, dont 4 passées à la DMD 50, j'ai choisi de continuer de servir dans la réserve citoyenne. A noter que l'on peut être réserviste opérationnel et réserviste citoyen en même temps. Depuis six ans, je bénéficie donc d'un agrément de collaborateur bénévole du service public accordé par le commandant de la Base aérienne 105 d'Evreux, qui me permet de m'investir dans des activités visant à renforcer l'esprit de défense, la communication et relations publiques au profit des forces armées, et la contribution au devoir de mémoire.

Je suis aussi le Président de l'Association des Anciens combattants UNC de ma commune et j'en ai profité pour faire participer les Anciens aux activités de l'ANSORAA et vice-versa. C'est ainsi que deux entités, les anciens appelés et les anciens militaires de carrière, participent ensemble aux mêmes cérémonies et apprennent à se connaître. Nous nous retrouvons, non seulement dans les commémorations, mais aussi dans des moments festifs et ludiques (repas, visites).

Je suis également en contact permanent avec l'Entente patriotique de Cherbourg qui organise des cérémonies dans la communauté urbaine et dans la mesure du possible, j'y participe.

Ma présence en tenue à nombre d'événements liés au devoir de Mémoire est appréciée par les élus notamment, et je suis régulièrement interrogé sur le métier des armes par des jeunes que j'oriente vers les organismes spécialisés.

J'exerce l'ensemble de ces activités à titre bénévole, à l'exception de celles qui sont ordonnées par le DMD et qui peuvent alors donner lieu à indemnité de déplacement et de subsistance.

Major honoraire Daniel Béthencourt

L'association des auditeurs de l'Institut des hautes études de Défense nationale



L'activité de l'Association des anciens auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) s'articule autour du **Trinôme académique** : il s'agit d'une entité regroupant l'Education nationale représentée par le recteur d'académie, le ministère de la Défense, représenté par le délégué militaire départemental et l'Association des Auditeurs de l'IHEDN représentée par son Délégué Trinôme. Il s'agit pour ces trois

membres de promouvoir auprès des jeunes scolaires et des étudiants l'esprit de Défense et de sécurité.

Ces actions peuvent prendre formes variées, le Rallye-citoyen étant la plus récente que nous avons menée au niveau de l'académie de Caen. Ce Rallye-Citoyen a réuni à l'Ecole des Fourriers de Querqueville en 2012, plus de 120 participants du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

Concernant les « correspondants défense », l'association des auditeurs de l'IHEDN de chaque région nomme dans chacun des départements ces référents qui sont des relais actifs entre les DMD et les élus en charge de cette mission. Ces correspondants défense sont étroitement associés aux journées organisées par les DMD dans chaque département. Ces deux dernières années, dans le Calvados, deux journées se sont déroulées à Lisieux et à Condé-sur-Noireau. La prochaine journée se déroulera à Bayeux mi-octobre.

Qui sont les correspondants défense ?

Le correspondant défense est désigné parmi les membres de chaque conseil municipal (obligation du maire), selon les règles démocratiques

en vigueur. Le correspondant défense a un rôle essentiellement informatif. A cet égard, il développe une connaissance particulière de la défense ainsi que de ses acteurs. En effet, il est le destinataire privilégié d'une information spécifique de la part du ministère de la Défense (DICO), information qu'il peut compléter selon ses besoins et à sa demande par le biais de l'autorité militaire territoriale (le DMD) ainsi que par le référent départemental de l'IHEDN. Le correspondant défense est l'interlocuteur privilégié du DMD.

A ce titre, il peut informer et sensibiliser les administrés de la possibilité offerte à chaque citoyen de prendre part à des activités de défense dans le cadre des préparations militaires, du volontariat et de la réserve militaire (opérationnelle et citoyenne).



Le Rallye-Citoyen a réuni à l'Ecole des Fourriers de Querqueville plus de 120 participants du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

Le développement de cette information particulière au niveau de chaque commune contribue à une plus grande proximité et à une meilleure connaissance du rôle et du fonctionnement de l'institution de défense.

François Gelmann, président de l'association des auditeurs de l'IHEDN en Basse-Normandie

1815 2015

Deux siècles d'événements maritimes

3 questions à...

Capitaine de Vaisseau Bruno Jeannerod, commandant de la base de défense de Cherbourg



Martine Besagny : vous venez de prendre le commandement de la base de défense (BdD) de Cherbourg. A ce titre, vous avez également sous votre autorité le Groupement de soutien de la base de Défense (GSBdD). Pouvez-vous nous donner quelques chiffres et nous dire brièvement quelles sont vos missions au sein de cette entité, fruit d'une volonté politique et opérationnelle de rationaliser nos moyens de défense suite aux conclusions du Livre blanc de 2008 sur la défense et la sécurité nationale notamment ?

CV Jeannerod : la base de défense de Cherbourg soutient aujourd'hui environ 3000 personnes, 2 300 permanents et 700 élèves, grâce aux moyens du GSBdD et des différents services spécialisés.

La BdD soutient 70 formations et organismes et une cinquantaine d'entités (forts, parcs, etc.) issus de l'ensemble des armées, directions et services du ministère. Ces organismes recouvrent des statuts, des formes, des missions et des rattachements organiques très différents les uns des autres. Outre les formations de la marine, le GSBdD est également chargé de soutenir des organismes aussi différents qu'une sous-direction d'administration centrale (SDPRS/SGA), un service à compétence nationale (SHD), un établissement de la DGA (ETAC), etc.

Intégré dans la chaîne interarmées du soutien, le commandant de la base de défense est responsable localement de l'administration générale et du soutien commun délivré par le groupement de soutien de la base de défense. Il coordonne en outre le soutien spécialisé (santé, social, infrastructure, systèmes d'information et de communication) délivré par les directions et services du ministère de la Défense. Il est ainsi garant de la performance de l'ensemble des soutiens communs et de la cohérence avec l'activité envisagée des soutiens spécialisés. Venant de quitter le commandement d'une base navale, unité tout à la fois soutenue (des bateaux stationnés) et soutenue (par la base de défense), je pense avoir une bonne vision de la performance à atteindre, comme des limites de ce que l'on peut demander.

MB : outre la mutualisation et la coordination du soutien (infrastructure, systèmes d'information et de communication, santé, ...) que vous assurez au niveau de notre département au profit des différentes directions et services de ministère de la Défense, pouvez-vous nous indiquer comment l'action de la Délégation militaire départementale (DMD) s'articule avec vos missions ?

CV Jeannerod : avec la DMD, la relation est double :

- c'est une unité comme les autres, elle doit donc être soutenue efficacement dans son fonctionnement interne par la base de défense, et ce d'autant plus que son éloignement géographique au sein de la BdD représente pour moi un élément de vigilance ;
- dans le cadre de ses missions opérationnelles qui s'inscrivent dans l'organisation interarmées de défense (OTIAD), elle peut être le relais du donneur d'ordre qu'est l'état-major de la zone de défense et être amenée à s'appuyer sur la base et son groupement de soutien en particulier : c'est sans doute ce qui se passera pour les cérémonies commémorant le 70^{ème} anniversaire du débarquement.

MB : nous savons que le Livre blanc de 2013 porte de nouveaux défis en matière de choix stratégiques avec, à la clé, des choix difficiles à faire au niveau de l'emploi de ressources. Si tel est le cas, pouvez-vous nous indiquer dans quels domaines les efforts se feront le plus sentir au niveau du GSBdD, avec quel impact, le cas échéant, sur nos concitoyens manchois ?

CV Jeannerod : nous poursuivons nos efforts d'optimisation de nos organisations et de recherche de pistes d'économies afin de définir précisément le besoin nécessaire au fonctionnement de la base de défense de Cherbourg. C'est bien dans ce sens que les bases de défense ont été créées, pour que les unités continuent à être soutenues efficacement avec un coût optimisé. Le travail réalisé depuis 2010 est considérable et il faut rendre hommage à nos prédécesseurs, soutenant comme soutenus, qui ont fait un travail formidable de mise en place et d'assimilation de cette organisation. De façon générale, le Livre blanc préserve à la France sa capacité à intervenir dans l'ensemble des situations dans lesquelles ses intérêts de sécurité pourraient être mis en jeu. Cette ambition demande une adaptation du modèle, en particulier avec une manœuvre RH de déflation. Afin de préserver les forces opérationnelles, qui sont notre raison d'être, cette déflation portera principalement sur les services centraux, les états-majors et les structures de soutien. La base de défense de Cherbourg devra donc y contribuer, tout en assurant le panel de ses missions actuelles. Pour y faire face, il faudra terminer l'optimisation de nos organisations et de nos manières de travailler. Beaucoup a été fait, il reste encore du chemin à parcourir, donc gardons le cap !

L'École des fourriers



L'école des fourriers est située sur la commune de Querqueville, bordée au nord par la mer, à l'est par le fort de Querqueville et la rade de Cherbourg, au sud par le village de Querqueville et à l'ouest par des terrains herbeux, le site s'étend sur 42 hectares.

Chaque année, l'école accueille ainsi plus de 4 300 élèves, dont 1500 pour la Marine, 1800 pour l'armée de Terre, 800 pour l'Armée de l'air et 200 pour la Gendarmerie. Ce sont plus de 400 élèves en moyenne qui sont présents chaque jour à Querqueville.

L'école accueille également des formations menées par la NAVFCO [branche de la société Défense conseil international pour les activités navales - NDLR] au profit des cadets des marines saoudienne, koweïtienne et qatarienne et sert de site support pour les 4000 jeunes participant à la journée du citoyen (JDC) pour la Manche.

Pour mener à bien ces différentes missions, l'effectif se monte à près de 235 permanents, pour moitié composé de marins, l'autre moitié se répartissant entre les militaires de l'armée de Terre et de l'air, les gendarmes et le personnel civil.

L'école dispose d'équipements informatiques pour l'enseignement des logiciels spécifiques de comptabilité, de gestion des ressources humaines et de bureautique, soit un parc informatique de 800 ordinateurs.

Les installations permettent l'enseignement à tous types de cuisine (traditionnelle, opérationnelle, industrielle). Cet ensemble unique en son genre accueille six ateliers de formation : deux salles d'apprentissage et de perfectionnement composées de 20 modules individuels dédiés à l'apprentissage de la cuisine traditionnelle, une cuisine collective, une boulangerie, une pâtisserie et une cuisine de sous-marin. Les élèves peuvent par ailleurs se former sur les installations du CPA (centre de production alimentaire) qui est implanté dans le même bâtiment et assure l'alimentation de tout le personnel de l'arrondissement.

Enfin, l'école dispose de quelques 1050 lits d'hébergement répartis sur 432 chambres.

L'école des fourriers de Querqueville exerce sa mission au profit de l'ensemble des armées. Elle assure la formation des militaires de la Marine, de l'armée de Terre et de l'Armée de l'air aux métiers de l'administration, de la gestion des ressources humaines et de la restauration, ainsi que la formation des spécialistes de la restauration de la Gendarmerie nationale et la formation du personnel des foyers de la Marine. Cent vingt sessions de cours et stages, d'une durée de quatre semaines à quatre mois sont ainsi dispensées chaque année. Des stages thématiques courts (3 à 10 jours) sont également proposés aux différentes armées.

Commissaire en chef de 1^{ère} classe Patrick Henry, commandant de l'école des fourriers

Livre du centenaire

Créée le 1^{er} avril 1912 à Rochefort, l'école des Fourriers a franchi le cap symbolique des 100 ans.

Son histoire est retranscrite dans un livre de 100 pages, où l'on retrouve notamment les illustres qui ont marqué l'école, l'empreinte laissée dans ses différents ports d'attache et enfin l'école actuellement implantée sur le site de Querqueville.



Illustré par les aquarelles du peintre de la Marine Jean Paul Tourbatez ce livre est en vente à la boutique du Cercle de l'école des Fourriers (10€).

Demande de prestations pour le 70^{ème} anniversaire du débarquement



Les demandes de prestations pour la célébration du 70^{ème} anniversaire du débarquement (piquet d'honneur, musique etc.) doivent être adressées au DMD 50.

Merci de veiller à être le plus précis possible.

DMD 50 BP 320 50010 Saint-Lô Cedex

Tél : 02 33 06 94 02

martine1.besagny@intradef.gouv.fr

dmd50@terre-net.defense.gouv.fr

Pour en savoir plus sur les préparatifs du 70^{ème} anniversaire, rendez-vous sur le [site officiel](#)

MILITAIRE DU RANG DANS L'ARMÉE DE TERRE



Hommes de terrain, qu'ils soient engagés volontaires de

l'armée de Terre (EVAT), ou volontaires de l'armée de Terre (VDAT), les militaires du rang (MDR)

constituent le socle des forces terrestres.

Chargés des missions d'exécution ou gradés de contact, ils doivent cumuler compétences militaires, savoir-faire techniques et savoir-être pour toujours s'adapter à leur contexte d'emploi.

Ayant vocation à servir en groupe, les engagés volontaires de l'armée de terre (EVAT), comme les volontaires de l'armée de Terre (VDAT), s'instruisent, se forment, s'entraînent et peuvent évoluer grâce à « l'escalier social ». Service des autres, goût pour le collectif, esprit de cohésion,

Retrouvez-les sur le site internet SENGAGER.FR



parcours professionnel.

dépassement de soi... sont les principales valeurs qui les animent tout au long de leur

Le parcours d'un engagé, ou d'un volontaire de l'armée de Terre, est riche d'échanges, d'aventures et d'apprentissages. Cette expérience lui permet de progresser au sein de l'institution, puis de s'épanouir professionnellement dans le civil à l'issue de son contrat grâce à ses acquis.

Les MDR peuvent être projetés sur des missions sur le territoire national en métropole et, pour les EVAT seulement, en opérations extérieures.

Pour plus d'informations : contactez le Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) de la MANCHE au 02 33 06 94 15 (du lundi au jeudi: de 08h30 à 12h00 et 13h00 à 17h30 - le vendredi: de 08h30 à 12h00 et 13h00 à 15h30).

Notre adresse : Caserne Bellevue - 170 rue de l'Exode - 50010 SAINT LO CEDEX.

(le CIRFA se situe dans la même rue que les lycées "Camille COROT" et "Pierre et Marie CURIE" BUS : Ligne HORIZON Arrêt BELLEVUE).